

Règlement

1. **Aucune inscription ne sera prise en compte avant la réception d'un acompte.**
2. Le montant de l'acompte lors de l'inscription s'élève à 30% (soit 165€) du montant total du stage (acompte non remboursable en cas d'annulation). Le solde devra être réglé le premier jour du stage. Un départ prématuré au cours du stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
3. Pour le règlement, merci de joindre un chèque à l'ordre de l'association.
4. Récapitulatif des pièces du dossier d'inscription
 - Bulletin d'inscription complété
 - Règlement de l'acompte de 165 €
 - Une enveloppe (23x16) affranchie de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse (pour l'accusé de réception ou d'éventuelles demandes de renseignements complémentaires)
5. **ATTENTION, seuls les dossiers complets reçus avant le 30 juin pourront être pris en considération.**
6. Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles. Tous les dossiers seront soumis à une acceptation des enseignants.
7. Merci d'envoyer vos dossiers d'inscription à l'adresse suivante :